

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2014 – n° 01
140144

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 DECEMBRE 2014

En application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,
le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 02 décembre 2014 est :

ADOpte PAR 28 VOIX POUR

Abstentions : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)



Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 décembre 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procurations..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Marie-Claude ANCEL | à Françoise LEGRAND |
| - Christine FELDEN | à Claude KIENER |
| - Sabriya CHINOUNE | à David VALENCE |
| - Ramata BA | à Christine URBES |

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2014 – n° 02

140145

**TRAVAUX DE MISE SOUS PLI DE LA PROPAGANDE ELECTORALE DES ELECTIONS
DEPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015 – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES ET LA PREFECTURE DES VOSGES**

Par courrier en date du 8 décembre 2014, le Préfet des Vosges nous a transmis une convention relative aux travaux de mise sous pli pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

Chargée d'assurer les missions de propagande définies par l'article R 34 du code électoral : envoi des circulaires et des bulletins des candidats aux électeurs, la commission de propagande est composée, suivant les dispositions de l'article R 32, d'un magistrat qui la préside, d'un représentant du directeur départemental des postes et télécommunications et de deux agents nommés par le Préfet. La commission de propagande est instituée par arrêté du Préfet.

La convention à conclure a pour objet de régler les conditions matérielles et financières concernant les travaux de mise sous pli qui devront avoir lieu pour les premier et éventuel second tour du scrutin.

A ce titre, la commune bénéficiera d'une dotation allouée par l'Etat :

- pour le premier tour de scrutin : 0,26 euros par électeur, jusqu'à 6 listes de candidats, abondés le cas échéant de 0,04 euros par liste de candidats supplémentaires,

- pour le second tour éventuel : 0,20 euros par électeur,

soit un montant estimé à 17 000 € pour deux tours de scrutins.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la convention à intervenir avec la Préfecture des Vosges relative aux travaux de mise sous pli pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015 ;

- AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

ADOpte A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire,

[Signature]
David VALENCE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procurations..... 4

Séance du 19 décembre 2014

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Marie-Claude ANCEL | à Françoise LEGRAND |
| - Christine FELDEN | à Claude KIENER |
| - Sabriya CHINOUNE | à David VALENCE |
| - Ramata BA | à Christine URBES |

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

19 décembre 2014 – n° 03
140146

**LA NEF – FABRIQUE DES CULTURES ACTUELLES – PROJET MUSICAL
AUTOUR DE LA RESIDENCE DE CREATION DU THEATRE MUSICAL
« CŒUR DE CHIEN » – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL
DES VOSGES**

Dans le cadre de la résidence du compositeur italien Gualtiero Dazzi à Saint-Dié-des-Vosges, La Nef – Fabrique des Cultures Actuelles, le CEMOD, la Compagnie l'Astrolabe, Stéphanie Egret (chef de chœur professionnel du pôle départemental des pratiques collectives) et le chœur amateur Isegoria se mobilisent autour de la création de cette pièce de théâtre musical « Cœur de Chien » d'après Bulgakov. Ce spectacle comportera trois volets indissociables : l'écriture textuelle, l'écriture musicale, et l'écriture scénique.

Amateurs et professionnels seront réunis autour de la création « Cœur de chien » qui se déroulera tout au long de l'année 2015 et se poursuivra en 2016. Les élèves instrumentistes et leurs professeurs ainsi que les participants de l'atelier Musique Assistée par Ordinateur du CEMOD, des choristes amateurs vont ainsi se retrouver autour de la Compagnie l'Astrolabe et de Gualtiero Dazzi pour vivre une aventure artistique inédite et innovante.

Ce projet, qui fait appel à de nombreux partenaires, possède tous les critères permettant une demande d'aide aux Projets Innovants, dispositif faisant partie du Schéma Départemental des Pratiques Artistiques.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE le soutien du Conseil des Vosges, à hauteur de 4 000 € au titre des Projets Innovants
- AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme,
Le Maire,


David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procurations..... 4

Séance du 19 décembre 2014

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjointes.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Marie-Claude ANCEL | à Françoise LEGRAND |
| - Christine FELDEN | à Claude KIENER |
| - Sabriya CHINOUNE | à David VALENCE |
| - Ramata BA | à Christine URBES |

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

19 décembre 2014 – n° 04
140147

**CONSERVATOIRE ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE OLIVIER DOUCHAIN
(CEMOD) – PROJET MUSICAL « 88 Saxs » – DEMANDE DE SUBVENTION AU
CONSEIL GENERAL DES VOSGES**

« 88 Saxs » est un projet de création pour un ensemble de 88 saxophonistes vosgiens accompagné d'une vingtaine de percussionnistes, sur des musiques originales composées par les musiciens professionnels de l'Ensemble Bernica. De janvier à juillet 2015, des élèves et professeurs des écoles de musique de Gérardmer, Remiremont, Saint-Dié-des-Vosges ainsi que des amateurs d'orchestres du département participeront à des ateliers qui leur permettront de participer à une création collective, dans la tradition orale des musiques de rues issues des marching band.

Ils découvriront également de nouveaux langages comme le soundpainting, l'improvisation ainsi que le travail sur le mouvement, le jeu dans l'espace public et une ouverture sur les techniques du théâtre de rue. Cette création sera effectivement proposée en déambulation en juin et juillet 2015 à Senones, Epinal et Saint-Dié-des-Vosges.

Ce projet étonnant, qui fait appel à de nombreux partenaires (écoles de musique, Vosges Arts Vivants, Scène 2, La Nef, le Festival Rues et Cies), possède tous les critères permettant une demande d'aide aux Projets Innovants, dispositif faisant partie du Schéma Départemental des Pratiques Artistiques.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE le soutien du Conseil Général des Vosges, à hauteur de 5 000 € au titre des Projets Innovants,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

ADOpte A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme,
Le Maire,


David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procurations..... 4

Séance du 19 décembre 2014

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Marie-Claude ANCEL | à Françoise LEGRAND |
| - Christine FELDEN | à Claude KIENER |
| - Sabriya CHINOUNE | à David VALENCE |
| - Ramata BA | à Christine URBES |

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

19 décembre 2014 – n° 05

140148

**CONTRIBUTION A DES ACTIONS DITES DE PREVENTION SPECIALISEE –
CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES,
L'ASSOCIATION SELIA ET LE CONSEIL GENERAL DES VOSGES**

Selon l'article L 221-1 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil Général est chargé d'organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

La commune de Saint-Dié-des-Vosges s'engage aux côtés du Conseil Général des Vosges dans ces actions de prévention spécialisée.

La prévention spécialisée doit favoriser, en direction des jeunes et des familles :

- la prévention des risques d'exclusion,
- la prévention des comportements de marginalisation.

La mise en œuvre de cette mission par des associations est un des principes fondateurs de la prévention spécialisée. Le cadre associatif est en effet le plus adapté aux exigences d'intervention, de proximité, de mobilité et de souplesse d'intervention qui s'imposent à la prévention spécialisée.

A ce titre, l'Association de prévention spécialisée « SELIA » assurera une présence continue, régulière et durable de professionnels qualifiés en travail social (notamment d'éducateurs spécialisés) dans les quartiers, les rues et les lieux publics des quartiers visés par la convention.

Pour ce faire, la commune de Saint-Dié-des-Vosges s'engage à mettre à disposition de l'Association de prévention spécialisée « SELIA » un Equivalent Temps Plein (E.T.P.) de diplômé en travail social, cette mise à disposition étant valorisée à hauteur de 44 000 € annuels maximum.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la convention à intervenir avec le Conseil Général des Vosges et l'Association « SELIA », par laquelle la ville de Saint-Dié-des-Vosges s'engage à participer aux activités de l'Association « SELIA », sous forme de mises à disposition valorisées à hauteur de 44 000 € annuels maximum.

- AUTORISE le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



[Signature]
David VALENCE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 décembre 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procurations..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Marie-Claude ANCEL | à Françoise LEGRAND |
| - Christine FELDEN | à Claude KIENER |
| - Sabriya CHINOUNE | à David VALENCE |
| - Ramata BA | à Christine URBES |

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2014 – n° 06
140149

**ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS DE CREATION
D'ENTREPRISES – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE SAINT-DIE-DES-
VOSGES ET LA S.A. PEPINIERE D'ENTREPRISES DE SAINT-DIE-DES-
VOSGES ET DE SA REGION**

La ville de Saint-Dié-des-Vosges a décidé d'accompagner les projets de création d'entreprises de la SA Pépinière d'entreprises de Saint-Dié-des-Vosges et sa Région en lui accordant une aide maximum de 30 000 € TTC au titre du soutien à l'accompagnement des porteurs de projets.

La SA Pépinière d'entreprises de Saint-Dié-des-Vosges et sa Région, quant à elle, se donne pour objectif général de favoriser l'initiative créatrice d'activité et d'emploi et plus concrètement :

- d'accueillir tout porteur de projet en vue de l'informer sur la création et la reprise d'entreprise et de le mettre en relation, le cas échéant, et en fonction des besoins, avec tout acteur économique susceptible d'y répondre ;
- de lui apporter un soutien technique de qualité dans la validation de son projet et l'élaboration de son plan d'affaires ;
- de l'accompagner dans la concrétisation de son projet et de le suivre ultérieurement dans sa démarche post-crétation ;
- de lui proposer des possibilités d'hébergement (bureau et/ou ateliers en fonction des disponibilités) et des services communs à tous les résidents ;
- d'assurer à sa sortie de la pépinière une installation durable sur Saint-Dié-des-Vosges ou sa région.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la convention à intervenir avec la SA Pépinière d'entreprises et sa Région, par laquelle la ville de Saint-Dié-des-Vosges s'engage à verser à la SA Pépinière d'entreprises une aide maximum de 30 000 € TTC au titre du soutien à l'accompagnement des porteurs de projets.

- AUTORISE le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme,
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 décembre 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procurations..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Marie-Claude ANCEL | à Françoise LEGRAND |
| - Christine FELDEN | à Claude KIENER |
| - Sabriya CHINOUNE | à David VALENCE |
| - Ramata BA | à Christine URBES |

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2014 – n° 07 (1/6)
140150

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les virements et inscriptions de crédits ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	
<u>Ordre</u>		<u>Ordre</u>	
Article 2128 : Autres agencements et aménagements de terrain	720,00	Article 021 : Virement section fonctionnement	43 000,00
Article 2135 : Installations générales	46 020,00		
Article 2138 : Autres constructions	59 100,00		
Article 2151 : Réseaux de voirie	24 730,00		
Article 2152 : Installations de voirie	16 039,00		
Article 21538 : Autres réseaux	323,00		
Article 2182 : Matériel de transport	1 043,00		
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles		Chapitre 024 : Produits des cessions d'immobilisations	
Article 2111 : Terrains nus	3 215 000,00	Article 024 : Produits des cessions d'immobilisations	-1 200 000,00
Article 2138 : Autres construction	265 000,00		
Chapitre 23 : Immobilisations en cours		Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	
Article 238 : Avances versées	443 000,00	<u>Ordre</u>	
		Article 16878 : Autres organismes	59 100,00
		Article 2031 : Frais d'études	77 687,00
		Article 2033 : Frais d'insertions	11 188,00
		Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	
		Article 1641 : Emprunts en euros	4 900 000,00
		Chapitre 23 : Immobilisations en cours	
		Article 238 : Avances versées	180 000,00
TOTAL	4 070 975,00		4 070 975,00

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 décembre 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procurations..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

- Marie-Claude ANCEL	à Françoise LEGRAND
- Christine FELDEN	à Claude KIENER
- Sabriya CHINOUNE	à David VALENCE
- Ramata BA	à Christine URBES

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2014 – n° 07 (2/6)

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général		Chapitre 013 : Atténuations de charges	
Article 60642 : Achats de prestations de service	90 000,00	Article 6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	27 000,00
Article 60632 : Fournitures de petit équipement	2 400,00		
Article 611 : Contrats de prestations de services	129 376,00		
Article 6188 : Autres frais divers	2 196,00		
Article 6227 : Frais d'actes et de contentieux	142 000,00		
Article 6241 : Transports de biens	1 000,00		
Articles 63512 : Taxes foncières	-13 848,00		
Chapitre 012 : Charges de personnel		Chapitre 70 : Produits des services du domaine et ventes diverses	
Article 64111 : Rémunérations titulaires	110 000,00	Article 70846 : Mise à disposition de personnel au GFP	-400 000,00
Article 6451 : Cotisations à l'URSSAF	20 000,00	Article 70876 : Remboursement de frais par le GFP de rattachement	-597 000,00
Article 6453 : Cotisations aux caisses de retraites	20 000,00		
Chapitre 014 : Atténuations de produits		Chapitre 73 : Impôts et taxes	
Article 73942 : Reversement sur taxe de versement transport	3 000,00	Article 7321 : Attribution de compensation	1 320 000,00
		Article 7328 : Autres reversements de fiscalité	14 428,00
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement		Chapitre 74 : Dotations et participations	
<u>Ordre</u>		Article 74718 : Participations Etat	64 650,00
Article 023 : Virement section investissement	43 000,00	Article 7473 : Départements	2 000,00
		Article 7478 : Participations autres organismes	12 500,00
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante		Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	
Article 65738 : Autres organismes publics	21 708,00	Article 758 : Produits divers de gestion courante	83 769,00
Article 657361 : Caisse des écoles	50 250,00		
Article 657362 : CCAS	-140 000,00		
Article 657483 : Subventions aux associations	10 000,00		
Chapitre 66 : Charges financières		Chapitre 77 : Produits exceptionnels	
Article 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	-262 000,00	Article 7788 : Autres recettes exceptionnelles	2 196,00
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles		Chapitre 78 : Reprises sur amortissements et provisions	
Article 6718 : Autres charges exceptionnelles	39 461,00	Article 7815 : Reprises sur provisions pour risques	62 000,00
Article 67441 : Subventions aux budgets annexes	61 000,00		
Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et provisions			
Article 6865 : Dotations aux provisions pour risques et charges financiers	262 000,00		
TOTAL	591 543,00		591 543,00

19 décembre 2014 – n° 07 (3/6)

BUDGET EAU

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	
<u>Ordre</u> Article 13918 : Amortissement subventions d'équipement	300,00	<u>Ordre</u> Article 021 : Virement section fonctionnement	300,00
TOTAL	300,00		300,00

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général		Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	
Article 6137 : Redevances et droits de passage	15 200,00	<u>Ordre</u> Article 777 : Quote part des subventions d'équipement virée au résultat de l'exercice	300,00
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement		Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	
<u>Ordre</u> Article 023 : Virement section investissement	300,00	Article 758 : Produits divers de gestion courante	15 200,00
Chapitre 66 : Charges financières			
Article 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	-11 000,00		
Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et provisions			
Article 6865 : Dotations aux provisions pour risques et charges financiers	11 000,00		
TOTAL	15 500,00		15 500,00

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2014 – n° 07 (4/6)

BUDGET ASSAINISSEMENT

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	
<u>Ordre</u> Article 13911 : Amortissement subventions d'équipement	900,00	<u>Ordre</u> Article 021 : Virement section fonctionnement	900,00
TOTAL	900,00		900,00

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement		Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	
<u>Ordre</u> Article 023 : Virement section investissement	900,00	<u>Ordre</u> Article 777 : Quote part des subventions d'équipement virée au résultat de l'exercice	900,00
Chapitre 66 : Charges financières Article 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	-36 000,00		
Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et provisions Article 6865 : Dotations aux provisions pour risques et charges financiers	36 000,00		
TOTAL	900,00		900,00

BUDGET FORETS

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles Article 2117 : Bois et forêts	3 500,00	Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	
		<u>Ordre</u> Article 021 : Virement section fonctionnement	3 500,00
TOTAL	3 500,00		3 500,00

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général Article 61524 : Bois et forêts	-3 692,00		
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement <u>Ordre</u> Article 023 : Virement section investissement	3 500,00		
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles Article 673 : Titres annulés	192,00		
TOTAL	0,00		0,00

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2014 – n° 07 (5/6)

BUDGET BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales <u>Ordre</u> Article 2135 : Installations générales	7 715,00	Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement <u>Ordre</u> Article 021 : Virement section fonctionnement	25 000,00
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées Article 1675 : Dettes afférentes aux PPP	25 000,00	Chapitre 041 : Opérations patrimoniales <u>Ordre</u> Article 2031 : Frais d'études	7 715,00
		Chapitre 13 : Subventions d'investissement Article 1321 : Etat et établissements Nationaux Article 1322 : Régions	-500 000,00 -500 000,00
		Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées Article 1641 : Emprunts en euros	1 000 000,00
TOTAL	32 715,00		32 715,00

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général Article 60611 : Eau et assainissement Article 611 : Contrats de prestations de services	26 508,00 61 000,00	Chapitre 70 : Produits des services du domaine et ventes diverses Article 70878 : Remboursement de frais par d'autres redevables	34 508,00
Chapitre 022 : Dépenses imprévues Article 022 : Dépenses imprévues	-25 000,00	Chapitre 74 : Dotations et participations Article 74748 : Participations communes	61 000,00
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement <u>Ordre</u> Article 023 : Virement section investissement	25 000,00	Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante Article 752 : Revenus des immeubles Article 757 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	20 000,00 100 000,00
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante Article 658 : Charges diverses de gestion courante	30 000,00		
Chapitre 66 : Charges financières Article 6618 : Intérêts des autres dettes	38 000,00		
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles Article 678 : Autres charges exceptionnelles	60 000,00		
TOTAL	215 508,00		215 508,00

19 décembre 2014 – n° 07 (6/6)

BUDGET OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales		Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	
<u>Ordre</u>		<u>Ordre</u>	
Article 2135 : Installations générales	5 377,00	Article 2033 : Frais d'insertions	5 377,00
TOTAL	5 377,00		5 377,00

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE les virements et inscriptions de crédits tels que définis ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITEExtrait certifié conforme,
Le Maire,

David VALENCE

19 décembre 2014 – n° 08 (1/2)
140151

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu la loi n°84-53 du 25 janvier 1984 portant dispositions relatives à la fonction publique territoriale,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

- le Budget Primitif 2015 ci-annexé qui s'équilibre et qui apparaît ainsi :

- Budget Principal :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	33 801 715,00	6 139 268,00
Dépenses	33 801 715,00	6 139 268,00

- Budget Eau :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	413 600,00	333 280,00
Dépenses	413 600,00	333 280,00

- Budget Assainissement :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	672 500,00	572 000,00
Dépenses	672 500,00	572 000,00

- Budget Forêts :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	284 200,00	27 500,00
Dépenses	284 200,00	27 500,00

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 décembre 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procurations..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

- Marie-Claude ANCEL	à Françoise LEGRAND
- Christine FELDEN	à Claude KIENER
- Sabriya CHINOUNE	à David VALENCE
- Ramata BA	à Christine URBES

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2014 – n° 08 (2/2)

- Budget Régie de Spectacles :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	440 200,00	-
Dépenses	440 200,00	-

- Budget Bâtiments industriels et Commerciaux :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	2 725 000,00	385 000,00
Dépenses	2 725 000,00	385 000,00

- Budget Opération de Renouvellement Urbain :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	605 000,00	425 000,00
Dépenses	605 000,00	425 000,00

- Budget Assainissement Non Collectif :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	3 500,00	-
Dépenses	3 500,00	-

- Budget Parking du Marché :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	201 000,00	72 500,00
Dépenses	201 000,00	72 500,00

- Budget Locations Commerciales :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	211 750,00	207 621,00
Dépenses	211 750,00	207 621,00

- ADOPTE les différentes annexes jointes au budget.

ADOPTE PAR 28 VOIX POUR

Contre : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)



Le Maire,

David VALENCE

19 décembre 2014 – n° 09
140152

TAUX D'IMPOSITION APPLICABLE EN 2015 A CHACUNE DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale et notamment ses articles 2 et 3, modifiés par les articles 17 et 18 de la loi du 28 juin 1982,

Vu la loi de finances de 1985 articles 99 et 101 et le projet de loi de finances 2015,

Considérant qu'il est nécessaire de se prononcer sur les taux des trois taxes locales pour l'année 2015,

Vu le projet de Budget Primitif 2015,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- FIXE les taux des taxes locales pour 2015 comme suit :

<u>DESIGNATION DES TAXES</u>	<u>TAUX</u>
Taxe d'Habitation	25,43 %
Taxe sur le Foncier Bâti	21,88 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	37,76 %

ADOpte PAR 27 VOIX POUR

Contre : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Abstention : 1 (N. TOMASI)



Le Maire,

David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 décembre 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procurations..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Marie-Claude ANCEL | à Françoise LEGRAND |
| - Christine FELDEN | à Claude KIENER |
| - Sabriya CHINOUNE | à David VALENCE |
| - Ramata BA | à Christine URBES |

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

19 décembre 2014 – n° 10 (1/2)

140153

CONSTITUTION D'UNE PROVISION AU TITRE DES EMPRUNTS COMPLEXES

Vu l'article 47-2 de la Constitution ;

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, les articles L2321-2 et R2321-2 ;

Vu l'article 94 de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 ;

Vu l'avis n° 2012-04 du 3 juillet 2012 du Conseil de Normalisation des Comptes Publics (CNoCP) ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2013 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements public communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14 ;

Vu le guide pratique du provisionnement des emprunts à risques édité par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), mis à jour en septembre 2014 ;

Considérant que les provisions pour risques et charges au titre des emprunts complexes souscrits avant le 1^{er} janvier 2014 ne constituent pas une dépense obligatoire ;

Afin que le provisionnement des emprunts complexes :

- HELVETIX USD II – n° A070124 – souscrit auprès de la Caisse d'Epargne de Lorraine, au capital restant dû à la date de mise en œuvre du taux structuré de 5 954 953,97 euros et d'une durée résiduelle de 16 ans ;
- TOFIX DUAL EUR-CHF FLEXI – n° MPH251364EUR – souscrit auprès de Dexia au capital restant dû à la date de mise en œuvre du taux structuré de 4 118 125,28 euros et d'une durée résiduelle de 20 ans ;
- FIXIA – n° MPH251461EUR – souscrit auprès de Dexia au capital restant dû au 1^{er} janvier 2015 de 3 862 712,61 euros et d'une durée résiduelle de 18 ans ;
- FIXMS – n° MPH251475EUR – souscrit auprès de Dexia au capital restant dû au 1^{er} janvier 2015 de 3 862 712,61 euros et d'une durée résiduelle de 18 ans ;
- INFLATION OPTIMISEE – n° MPH251490EUR – souscrit auprès de Dexia au capital restant dû au 1^{er} janvier 2015 de 3 862 712,61 euros et d'une durée résiduelle de 18 ans ;

ne se traduise pas par une charge budgétaire supplémentaire pour la commune, il est proposé à l'assemblée délibérante de mettre en œuvre le mécanisme de neutralisation budgétaire proposé par la DGFIP.

A cet effet, une provision initiale non budgétaire peut-être constituée correspondant à l'évaluation de l'éventuel risque auquel la collectivité est exposée sur la durée résiduelle des emprunts considérés. Cette provision sera ajustée chaque année par délibération suivant l'évolution constatée du risque.

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procurations..... 4

Séance du 19 décembre 2014

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Marie-Claude ANCEL | à Françoise LEGRAND |
| - Christine FELDEN | à Claude KIENER |
| - Sabriya CHINOUNE | à David VALENCE |
| - Ramata BA | à Christine URBES |

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE
SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2014 – n° 10 (2/2)

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de constituer une provision initiale pour risques et charges sur emprunts ;
- de prendre pour taux de référence les taux fixes appliqués au cours de la première phase des contrats de prêt ;
- de demander à Monsieur le Trésorier Principal Municipal de comptabiliser par opérations d'ordre non budgétaire la provision de base concernant les emprunts dits complexes contractés avant le 1^{er} janvier 2014 et calculée comme suit :

Contrat de prêt	Taux de référence	Taux provisionné	Ecart	Provision	Compte débité	Compte crédité
HELVETIX USD II – A070124	3,25 %	7,0 %	3,75 %	1 513 818 €		
TOFIX DUAL EUR-CHF FLEXI – MPH251364EUR	4,29 %	15,0 %	10,71 %	5 390 962 €		
FIXIA – MPH251461EUR	4,43 %	4,43 %	0,00 %	0 €		
FIXMS – MPH251475EUR	3,84 %	3,84 %	0,00 %	0 €		
INFLATION OPTIMISEE – MPH251490EUR	2,90 %	2,90 %	0,00 %	0 €		
Provision semi-budgétaire au 31/12/2014				-667 852 €	6865	
TOTAL				6 236 928 €	194	1521

ADOpte A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

19 décembre 2014 – n° 11

140154

**SECURISATION DE L'EMPRUNT STRUCTURE HELVETIX USD II N° A070124 ET
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2014, 2015 ET 2016 – SIGNATURE D'UN
PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA CAISSE D'EPARGNE LORRAINE
CHAMPAGNE ARDENNE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23 ;

Vu le contrat de prêt n° A070124 souscrit par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges auprès de la Caisse d'Epargne Lorraine, devenue Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne, en date du 20 juillet 2007 ;

Vu l'assignation de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges en date du 17 juillet 2012 auprès du Tribunal de Grande Instance de Metz ;

Considérant l'évolution du taux du contrat précité indexé sur l'écart entre le Dollar et le Franc Suisse (USD/CHF), aujourd'hui plus favorable à la Ville de Saint-Dié-des-Vosges pour envisager une sécurisation à moindre coût ;

Considérant le besoin d'emprunts nouveaux pour financer la couverture des déficits des différentes concessions SEV, la non réalisation de la cession du terrain de l'ancienne piscine et les futurs investissements prévus aux budgets 2015 et 2016 ;

Un protocole d'accord est proposé par la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne, conditionné par le renoncement à la poursuite de l'action en justice, répondant à l'ensemble des besoins et conditions avancés par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le protocole d'accord proposé par la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne ;
- AUTORISE le Maire à signer ledit document.

ADOpte PAR 28 VOIX POUR

Contre : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 décembre 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procurations..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

- Marie-Claude ANCEL	à Françoise LEGRAND
- Christine FELDEN	à Claude KIENER
- Sabriya CHINOUNE	à David VALENCE
- Ramata BA	à Christine URBES

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.